



Mairie de Montpezat, Conseil Municipal des Jeunes PROTOCOLE SANITAIRE CRISE COVID-19



Madame, Monsieur,

Comme vous le savez depuis le mois de Janvier 2020, la France subit une crise sanitaire inédite, il est important que tout le monde respecte les règles sanitaires établies par le gouvernement, pour lutter contre cette épidémie. C'est pourquoi nous rappelons le protocole à suivre lors des réunions du Conseil Municipal des Jeunes.

- Port du masque obligatoire pour tout le monde dans l'espace public clos, tel que la mairie, le foyer,
- Pas d'embrassade, de serrage de mains, pas de bise, ,
- Nettoyage des mains, avec un solution hydroalcoolique,
- Occupation d'une place sur deux,
- Pas de prêt de matériel, tel que stylo, feuilles,,
- Lors de travaux pratiques, tout matériel utilisé sera systématiquement désinfectés

Merci de votre compréhension, et de votre engagement contre la lutte de l'épidémie de la Covid-19.



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

W0314-001-0003 - 20 mars 2020

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

COVID-19

ICI, LE MASQUE EST OBLIGATOIRE

Ensemble, faisons bloc contre le coronavirus